




ÉCO'systèmes

En route vers la transition écologique et solidaire

ZÉRO DÉCHET p. 28-29
 Un défi à la portée de tous

EAU p. 30-31
 10 ans de régie publique

© L. Séverac



© C. Ruiz

Ne pas imbriquer les emballages

Malgré un passage dans différentes machines de tri (cribles balistiques, trieurs optiques, aimants...), les emballages imbriqués sont difficiles à séparer. Résultat : ils sont considérés comme des « refus » et ne peuvent être valorisés. Pas besoin, non plus de les laver. Évitez aussi de compresser les bouteilles en plastique. Au mieux, aplatissez-les.



© C. Ruiz

Faire un don en triant

À chaque tonne de verre recyclée, 2 € sont reversés à la Ligue contre le cancer et 3 €, au-delà de 16 000 tonnes. Raison supplémentaire pour bien trier. Seuls les verres d'emballage, sans bouchon et couvercle, sont recyclables, c'est-à-dire les bouteilles (jus, huile, eau...), les pots, les bocaux et les flacons. Ne pas déposer les ampoules, la vaisselle, les vases...



© C. Ruiz

Rendre à la nature

Dans les Point d'apport volontaire des biodéchets, déployés sur tout le territoire jusqu'en 2026, vous pouvez jeter les restes de viande, de poisson, de fromage et les os. Dans vos composteurs individuels, ajoutez des matières sèches (carton non coloré, papier essuie-tout, feuilles mortes) qui évitent mauvaises odeurs ou la présence de mouches.

Zéro déchet Un défi à la portée de tous

Dans le quartier Mosson, 25 ateliers de sensibilisation au tri sélectif ont été organisés de mars à juin auprès de familles volontaires.

Mieux consommer

Avant de jeter vos chaussures ou vos vêtements, pensez à leur seconde vie (voir page 8). De nombreuses ressourceries soutenues par la Métropole remettent en état et revendent à des prix solidaires. Évitez les emballages en achetant en vrac et apportez vos propres contenants chez les commerçants (montpellier3m.fr/reduire-ses-dechets).



Muriel Brunet,
 présidente de
 CLCV Hérault

“ Les ateliers organisés à la Mosson ont été positifs. Ils ont permis d'impliquer des habitants pour qui le tri sélectif n'était pas encore un réflexe ”



© C. Ruiz



© C. Ruiz



© C. Ruiz

Eau : dix ans de régie publique



Avec l'inauguration, le 13 juin dernier, de l'usine de Valédeau, dédiée au traitement de l'eau potable, la Régie des eaux renforce sa stratégie de maîtrise du petit cycle de l'eau. Cette dernière garantit l'accès à l'eau potable pour tous et préserve cette ressource de plus en plus en tension. Interview de René Revol, son président.



René Revol aux côtés de Michaël Delafosse lors de l'inauguration de Valédeau.

Pourquoi la Métropole a-t-elle décidé de passer en régie publique ?

René Revol : L'eau est un bien commun fondamental à la vie, qui ne doit pas être l'objet d'un intérêt lucratif. Elle relève de l'intérêt général. Il faut donc gérer ce bien de manière collective, d'autant qu'il va devenir rare. C'est ce qui a motivé le passage en régie depuis 2016, voté en 2014⁽¹⁾, avec plusieurs objectifs. Le premier est de garantir la disponibilité de la ressource en eau affectée par le changement climatique, mais aussi l'avenir, pour être en capacité de fournir de l'eau potable, et de qualité, ce qui impliquait également de prendre la compétence assainissement. Notre second objectif est d'amener l'eau potable à tous les publics, et de vaincre de la sorte les inégalités géographiques et sociales. Pour atteindre ces objectifs, nous avons mis en place une gestion de l'eau contribuant à dégager des investissements importants, ce qui nous a permis de multiplier par cinq nos investissements, sans avoir recours à l'emprunt entre 2016 et 2022.

Quels ont été les investissements réalisés ?

R.R. : Nous avons baissé le prix de l'eau potable de 10 % dès 2016. Et, depuis le 1^{er} janvier 2023, nous avons instauré une tarification sociale (applicable aux compteurs individuels) avec les 15 premiers mètres cubes gratuits, puis une tarification progressive éco-solidaire et écologique, qui sanctionne le gaspillage. Nous avons aussi donné l'accès

Une gestion de l'eau qui nous a permis de multiplier par cinq nos investissements

à l'eau potable sur le domaine public, avec l'installation de fontaines à boire pour les publics les plus démunis. Par ailleurs, nous avons beaucoup investi sur la recherche des fuites d'eau sur les 1 357 km de réseaux, et le renouvellement des réseaux fuyards. Ce qui nous a permis d'obtenir un rendement qui atteint aujourd'hui quasiment 86 % contre 79 % en 2016. Nous avons ainsi économisé près de 2 millions de m³.

Et en termes d'équipements ?

R.R. : La nappe qui précède la source du Lez étant la principale ressource de Montpellier, s'il se produit un incident, nous n'aurions pas les moyens de sécuriser l'accès à l'eau pour tous. Pour éliminer ce risque, la Régie a investi 27 millions d'euros dans la construction de l'usine de Valédeau (voir page suivante). Notre dernier investissement majeur, à hauteur de 165 millions d'euros, est la modernisation de Maera à Lattes, la principale station de traitement des eaux usées du territoire.

Quels sont les projets pour demain ?

R.R. : Il faudrait mettre en place une gouvernance globale de l'eau. En sachant que nous utilisons 60 millions de m³ par an, dont 30 millions de m³ importés, essentiellement du Rhône, il faut réfléchir collectivement à la gestion de l'eau dans un contexte de changement climatique profond, en mettant autour de la table les collectivités locales, les associations, la recherche et l'université, et les acteurs économiques. Ce sera le seul moyen de garantir l'accès à l'eau pour tous.

VALÉDEAU L'EAU DU RHÔNE

Déjà en service, Valédeau utilise l'eau du Bas Rhône, via le canal Philippe Lamour. L'eau recueillie est à nouveau filtrée par charbons actifs en grains, puis par sable. Elle est ensuite désinfectée par des réacteurs UV, avant d'être chlorée. Valédeau traitera annuellement 2,3 millions de m³, soit 0,16 % du débit du Rhône en été. Dernier atout : elle prendra le relais de l'usine Arago quand cette dernière sera arrêtée pour des travaux de modernisation.

SÉCURISER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

« C'est une usine de secours en cas de crise. Ce qui compte, c'est que l'eau potable coule en toutes circonstances », a rappelé Michaël Delafosse, président de la Métropole, lors de l'inauguration de la nouvelle unité de production d'eau potable Valédeau, le 13 juin, aux côtés notamment de René Revol. Avec cet équipement, au coût de 27 millions d'euros, tout le réseau d'eau potable desservi par la source du Lez, via l'usine Arago, est désormais sécurisé.



Après deux ans de travaux, le challenge est relevé : l'usine de production d'eau potable, Valédeau, est déjà en service et peut traiter 900 m³ d'eau par heure.

28
MILLIONS DE M³
d'eau distribués par an par la Régie à 14 communes de la Métropole

90
MILLIONS D'€
consacrés au renouvellement des réseaux entre 2016 et 2024



GRANDES DATES DES 10 ANS DE LA RÉGIE

7 mai 2014 : vote solennel du conseil de la Métropole pour engager le processus en Régie.

1^{er} janvier 2016 : début du fonctionnement de la régie de l'eau potable et baisse du tarif de l'eau de 10 %.

29 mars 2021 : vote par le conseil métropolitain de l'élargissement de la régie à l'assainissement (passage en régie au 1^{er} janvier 2023 pour les 31 communes).

1^{er} janvier 2023 : instauration d'une nouvelle tarification sociale et écologique de l'eau potable, avec la gratuité des 15 premiers m³.

13 juin 2024 : inauguration de l'usine de Valédeau.

regiedeseaux.montpellier3m.fr

(1) 14 communes de la Métropole sont desservies en eau potable par la Régie des eaux (Grabels, Jacou, Juvignac, Lattes, Le Crès, Montferrier-sur-Lez, Montpellier, Murviel-lès-Montpellier, Pérols, Prades-le-Lez, Saint-Brès, Sussargues, Vendargues et Villeneuve-lès-Maguelone). 9 par le syndicat Mixte Garrigues Campagne (Montaud, Saint-Drézéry, Beaulieu, Restinclières, Saint-Géniès-des-Mourgues, Castries, Baillargues, Castelnau-le-Lez et Clapiers) et 8 par le Syndicat du Bas Languedoc (Fabrègues, Cournonsec, Courmonterral, Saussan, Saint-Jean-de-Védas, Laverune, Pignan et Saint-Georges-d'Orques).